



A propos de l'OPPBTP

L'OPPBTP est le conseil de la branche du BTP en matière de prévention, sécurité, santé et amélioration des conditions de travail.

Ses trois missions : conseiller, former et informer.

Le décret du 4 juillet 1985

("http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006065070&dateTexte=20080418")
modifié par le décret du 28 août 2007

("http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000249929&dateTexte=") définit
l'organisation de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics).

Aujourd'hui, l'OPPBTP poursuit, en les affermissant, ses traditions de participation et de pluridisciplinarité, et développe des concepts originaux, des méthodes simples et aisées à mettre en oeuvre, qui s'inscrivent dans une démarche de progrès, d'assistance et de conseil.

L'OPPBTP compte 300 collaborateurs, principalement ingénieurs et techniciens du BTP, répartis dans toute la France et organisés dans 18 agences (http://www.oppbtp.fr/oppbtp/ou_nous_trouver) qui permettent une action au plus près du terrain.

Une structure paritaire

Le comité national et les comités régionaux sont administrés par des conseils composés de 5 représentants des fédérations d'employeurs et de 5 représentants des organisations syndicales de salariés.

Le secrétaire général, un représentant de la CNAM et un représentant du ministre chargé du travail assistent aux séances du Conseil du comité national avec voix consultative.

Le responsable opérationnel du comité régional, un représentant de la CRAM et le DRTEFP siègent aux Conseils des comités régionaux avec voix consultative.

• **Composition du conseil du comité national de l'OPPBTP**
(<http://www.oppbtp.fr/content/download/2301/15221>)

POURQUOI L'OPPBTP ?

Visionner le film de présentation :

- Version française (http://www.oppbtp.fr/node_43/node_53/oppbtp/pourquoi_l_oppbtp_version_francaise)
- English subbed (http://www.oppbtp.fr/node_43/node_53/oppbtp/pourquoi_l_oppbtp_version_anglaise)

Mise à jour le 23/02/2012